

REPUBLIQUE  
FRANÇAISE

DEPARTEMENT  
DU  
GARD

Nombre de membres	
Afférents au Conseil Municipal	En exercice
19	19
Présents	Qui ont pris part au vote
15	17

Date de la  
convocation  
19/02/2021

OBJET  
DE LA  
DÉLIBÉRATION

VOTE DU  
COMPTE  
ADMINISTRATIF  
2020

BUDGET UAC



## REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU 25 FEVRIER 2021

DELIBERATION N° 11  
DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-CHAPTES

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-cinq février, à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, exceptionnellement dans le foyer communal (crise sanitaire), sous la présidence de Monsieur MAZAUDIER Jean-Claude, Maire.

**PRESENTS** : Tous les membres en exercice, sauf :

- J.-M. SARTEL (procuration à M. FILIPIAK)
- V. GONZALVO (procuration à K. MATHIEU)
- C. VILLANUEVA, absente excusée
- J.-C. MAZAUDIER (sorti après la présentation du CA)

Karine PERROTIN a été nommée secrétaire

La Présente délibération abroge et remplace la délibération établie à la même date pour cause d'erreur matérielle (mauvaise reprise des résultats mais totaux corrects)

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal le Compte administratif 2020 de l'UAC, puis il se retire et ne participe pas au vote. Madame Lisette RAVAT, première adjointe, est élue Présidente de séance.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, approuve le Compte administratif de l'UAC dressé par M. Jean-Claude MAZAUDIER, dont les résultats peuvent se résumer comme suit :

* Recettes de fonctionnement	101 971,01 €
* Dépenses de fonctionnement	115 657,52 €
* Excédent reporté de 2019	250 018,00 €

**EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT 2020 + 236 331,49 €**

* Recettes d'investissement	27 671,73 €
* Dépenses d'investissement	27 683,94 €
* Excédent reporté de 2019	330,25 €

**EXCEDENT D'INVESTISSEMENT 2020 + 318,04 €**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

030-213002413-20210225-DE11-250221REC-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/03/2021

Affichage : 18/03/2021

Le Maire, Jean-Claude MAZAUDIER



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

**EXCEDENT GLOBAL DE CLOTURE : + 236 649,53 €**

La première Adjointe,  
Lisette RAVAT

